

Nailly

INFOS 2023





Le mot du Maire



Mesdames, Messieurs,
Chers Administrés,

En ce début d'année, je suis heureuse de vous retrouver et espère que ces quelques pages d'informations vous trouveront en bonne santé.

La vie communale a repris son cours, les masques sont tombés... malgré la présence des épidémies hivernales très actives cette année et dont le virus COVID fait désormais parti. Il semble que l'Etat nous annonce également des difficultés d'ordre électrique. Gageons que les efforts de chacun, couplés à ceux des communes, nous évitent les coupures de courant annoncées. Restons confiants et positifs en l'avenir, nous œuvrons pour le bien être de chacun tout en veillant aux bonnes pratiques environnementales.

Cette année écoulée a vu la reprise des activités festives et un beau feu d'artifice a accueilli l'été.

Vous retrouverez dans ce bulletin les différents événements qui ont eu lieu tout au long de l'année comme :

- l'inauguration du parcours santé,
- l'arrivée de la fibre tant attendue,
- les travaux de voirie réalisés, notamment au hameau des Chollets. Des projets, dont l'étude est terminée, vont se réaliser au début du printemps 2023. Il s'agit des travaux d'assainissement pluvial de la Rue du Colmeau et du Faubourg de Paroy.

Autre enjeu pour la commune : prévoir la continuité de l'offre médicale. En effet, la santé est au cœur des discussions tant à l'échelle nationale, régionale que communale évidemment. Je sais que c'est un sujet qui peut être source d'inquiétude mais soyez rassurés, notre médecin est encore présent pour quelques années. Néanmoins, nous avons d'ores et déjà lancé le projet et d'emblée une étude, avec le concours du Dr. Hébras, sur le développement et la poursuite de l'activité médicale à Nailly. A ce titre, nous avons reçu récemment le rapport du CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement) sur le projet de réhabilitation du bâtiment de Dr. Hébras.

Ce projet peut revêtir plusieurs formes (maison médicale, équipe de soins primaires... ?) se réaliser dans plusieurs lieux (réhabiliter les locaux actuels, construire un nouveau bâtiment... ?) et peut-être subventionné. Les études sont menées, les réflexions en cours, le groupe projet formé et les prochaines réunions calées. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés sur l'avancée de cet ambitieux projet qui concerne la vie de la commune et de ses administrés.

Cette fin d'année, la Commune fut couronnée, pour la première fois, par une récompense Régionale pour le fleurissement : une fleur sur le panneau d'entrée de notre village.

Félicitations aux membres du Comité Consultatif Fleurissement et surtout à nos Agents Municipaux qui ont œuvré pour cette belle récompense. Mais attention ! Il va falloir la garder !

Je tiens également à remercier Madame Goutelard pour l'énergie qu'elle déploie afin que tout ce qui est festif se passe au mieux, à remercier le Comité Consultatif Communication pour la réalisation de ce bulletin et, bien sûr, merci aux annonceurs qui nous permettent de vous présenter, à moindre coût, ce bulletin.

Et puis, c'est avec nostalgie que nous avons dit au revoir à Madame Véronique Godon, notre fidèle secrétaire de Mairie, qui nous quitte pour une retraite bien méritée.

L'équipe Municipale se joint à moi pour vous souhaiter à toutes et à tous une excellente année 2023 et surtout continuez à prendre soin de vous et des vôtres.

Florence Bardot

SOMMAIRE

Le mot du Maire	3
Les étapes de la vie	4
La vie municipale	5
Budget 2022	6
Informations pratiques	8
Bibliothèque municipale "Ernest Potin"	9
Les déchèteries	10
Le fleurissement	14
Embellissons notre village	16
Rencontre – Maires et élèves de CM2	17
Le parcours santé	17
Le syndicat mixte de la fourrière du sénonais	18
Les chiens de 1 ^{ère} et 2 ^{ème} catégorie dits « dangereux »	19
La vie des écoles Courtois-Nailly (SIVOS)	20
L'École de Nailly	23
Activités de randonnées	26
L'école de musique, de danse et d'art dramatique	27
Devoir de mémoire (suite)	28
Fêtes et commémorations	33
Le repas des aînés	37
Vivre ensemble dans la nature	40
Les associations du village	42 à 51
Formalités administratives	52
Tribune Ensemble et Autrement	53
Animations 2023	54
Tennis Loisirs Nailly	55
Location de salles	55

Les étapes de la vie

Liste arrêtée à la date du 21 décembre 2022

Naissances

- GUBERT James 25 janvier
- BNRHALMIA Selma 26 janvier
- RENAULT Esmée 2 février
- GLOREL Tiam 21 février
- COLE Lucas 9 mars
- LEFEIVRE Tronquit Eloane 18 mars
- BRAGA Juliette 12 avril
- BRETON Eve 3 octobre
- SABY CROST Malo 11 novembre
- LEPAGE Marceau 16 novembre
- MATELO Akelane 28 novembre
- BLANCHON Ivana 29 novembre
- PANTIGA Lilyannah 17 décembre

Décès

- Denise DODÉ ép. MEZZETA 15 mars
- Simone DANIEL ép. ROBLLOT 22 avril
- Serge BRIDERON 9 mai
- Gabrielle CHAUNAY ép. BARON 9 mai
- DOMINIQUE BLANCHON ép. YÉ 10 juin
- Henry ALLA 17 juin
- Annie GARCIA ép. GUIDAT 28 juin
- Christiane Le MARCHAND ép. LEHUP 3 août
- Jean-Luc REDONDO 6 août
- Patrick BASTIDE 17 août
- Jacques PAUCARD 20 août
- Christiane BISSON ép. AUFFRET 27 août
- Daniel CHOPINEAU 28 octobre
- Geneviève DENISOT 22 novembre

Mariages

- COTTEREAUX Laurent et CONCHAUDRON Maryse 12 février
- BRETON Éric et DUFOUR Véronique 7 avril
- SPOR Yoan et LAHLAHLI Fatima 7 mai
- VEY Daniel et RENAULT Muriel 21 mai
- VERNET Sébastien et LAUDRAIN Cindy 28 mai
- POTIER John et MARIN SOUSA Pascaline 13 août
- DIVERLY Romaric et BEAUFILS Ludivine 3 septembre
- GODIGNON Kévin et GRASSER Mélanie 8 octobre
- REYNAERT Ghislain et ESPRIT Elisabeth 19 novembre

PACS

- John POTIER et Pascaline MARIN SOUSA 20 janvier
- Alexandre GONZALEZ et Émilie THOMAS 1^{er} février
- Vincent CAZAU-MESPLE et Wendy VANTOMME 22 février
- Coentin MAURY et Pauline BODUIN 29 mars
- Michael LEMSEN et Alison DEMOUSTIER 17 mai
- John VANNIER et Marine COLLET 5 novembre

☎ 03 86 97 04 73
 @ mairie@nailly.com
 🌐 www.nailly.com
 Info panneau Pocket

La vie municipale

Liste « L'Avenir avec vous »



Maire
Florence BARDOT
 Déléguée communautaire
 Vice-présidente
 de la Communauté
 de Communes du Gâtinais



1^{er} Adjoint
Guy DUFRESNE
 Chargé de l'administration
 générale, du suivi et du
 contrôle des chantiers
 confiés aux entreprises et de
 l'entretien des bâtiments.
 Président du Comité
 Consultatif des Bâtiments.



2^{ème} Adjointe
Catherine GOUTELARD
 Chargée des affaires
 sociales, des relations
 avec les seniors et des
 fêtes et cérémonies.
 Présidente du Comité
 Consultatif des Fêtes,
 Cérémonies et Espaces
 Verts



3^{ème} Adjoint
Patrice MAISON
 Chargé du personnel
 technique et des travaux
 communaux. Délégué
 communautaire
 Vice-président du Syndicat
 des Eaux. Président du Comité
 Consultatif de la Voirie

Les conseillers municipaux



Hélène
 BONTEMS



Jean-Michel
 COACHE



Cédric MONTAGNE
 Président des commissions
 communication et sports
 Vice-Président du SIVOS



Guillaume
 MOREAU



Corinne
 MOUROUX



Elodie
 PETIT



Pierrick
 SOULAGE



Julie
 VARACHE

Liste « Ensemble et autrement »



Jean-Luc
 KLEIN



Marie-Thérèse
 REY-GAUCHER



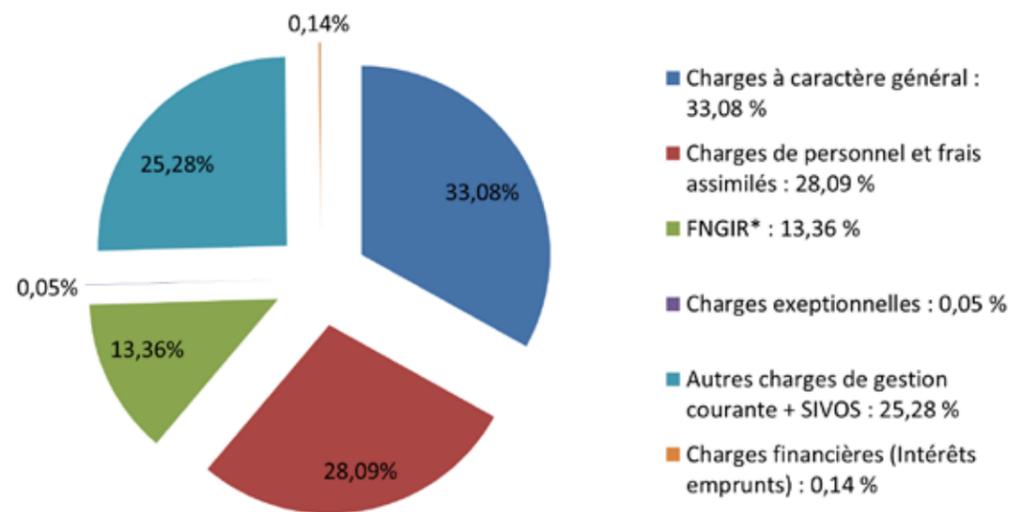
Jonathan
 MULLER

Liste « Ensemble pour Nailly »

Budget 2022

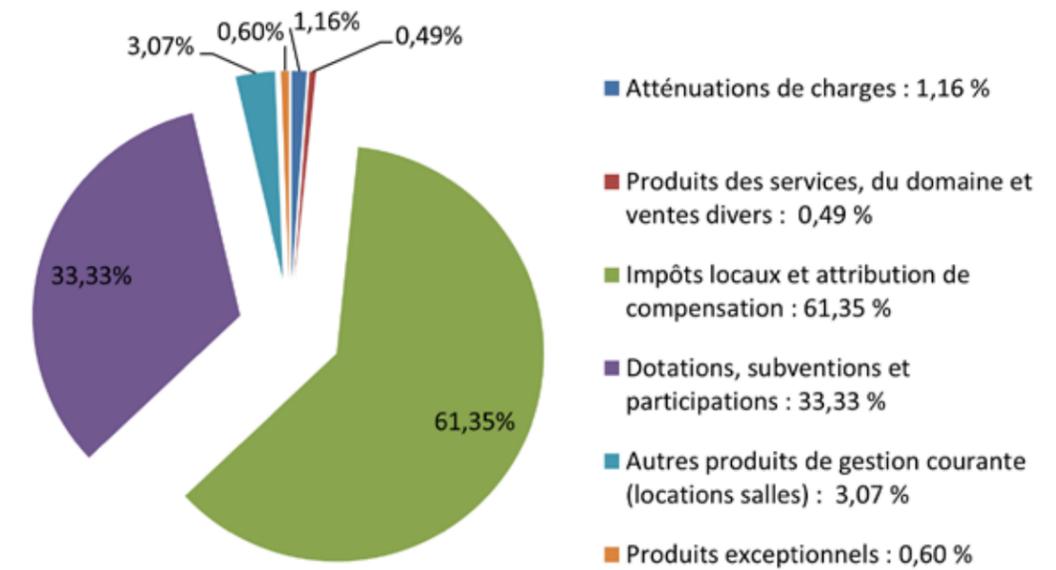
(Arrêté à la date du 14 novembre 2022, à partir des mandats et titres réalisés)

Dépenses de fonctionnement : 839 256,89 €

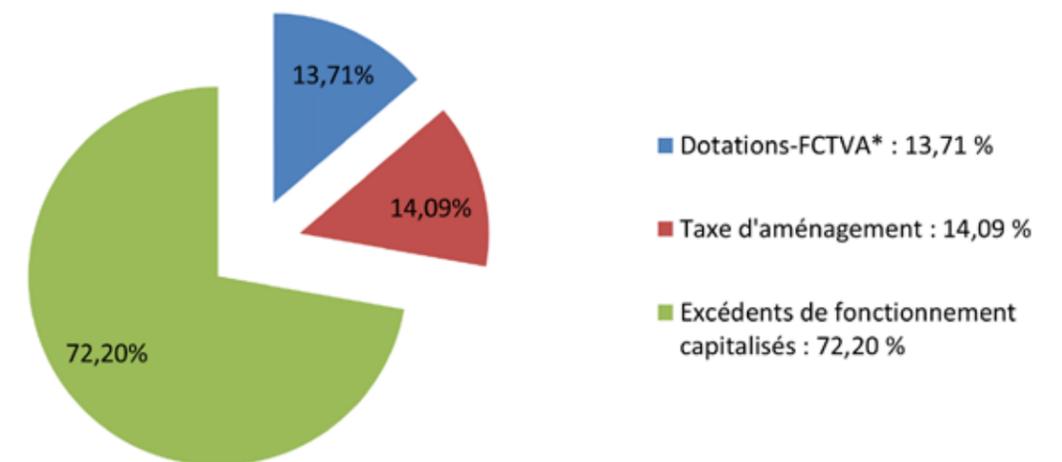


FNGIR : Fond National de Garantie Individuelle des Ressources Communales

Recettes de fonctionnement : 959 794,10 €

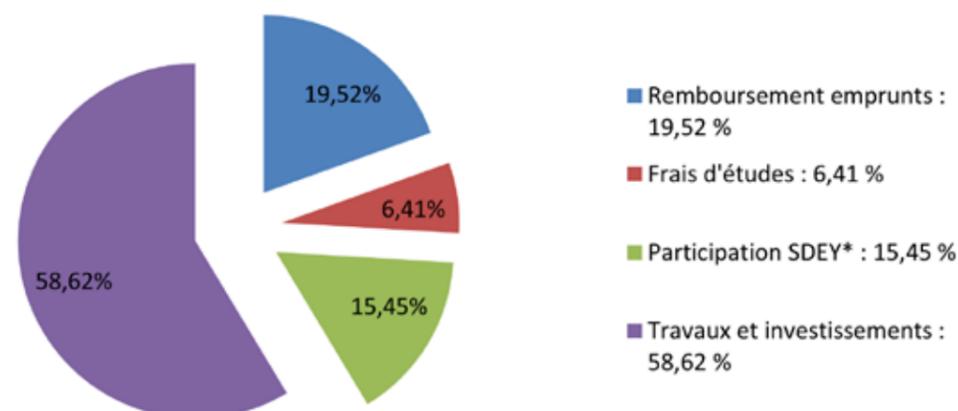


Recettes d'investissement : 93 369,06 €



FCTVA : Fonds de Compensation pour la Taxe sur la Valeur Ajoutée

Dépenses d'Investissement : 89 103,45 €



SDEY : Syndicat Départemental d'Energies de l'Yonne



Informations pratiques

Numéros utiles

SAMU : 15
 Gendarmerie : 17
 Pompiers : 18
 Secours (n° européen) : 112
 Gendarmerie Saint-Valérien : 03 86 88 60 17
 Centre hospitalier de Sens : 03 86 86 15 15
 EDF : 08 10 33 30 89
 GDF : 08 10 43 30 89
 Communauté de Communes du Gâtinais : 03 86 97 71 94
 EAU (M. Maison, adjoint) : 06 72 66 35 88
 Sous-Préfecture de Sens : 03 86 83 95 20
 Éclairage public (M. Dufresne, adjoint) : 06 98 48 55 22
 Centre anti-poison de Paris : 01 40 05 48 48
 SIVOS : 03 86 97 08 27
 Ecole primaire de Nailly : 03 86 97 06 29
 Ecole maternelle de Courtois : 03 86 97 06 51
 Ecole primaire de Courtois : 03 86 97 03 92
 Météo Yonne : 08 92 68 00 89

Horaires d'ouverture de la Mairie

Secrétariat

- Lundi : fermée toute la journée
- Mardi : de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 18 h
- Mercredi : de 14 h à 17 h (fermée en juillet et août)
- Jeudi : de 14 h à 18 h
- Vendredi : de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 17 h
- Samedi : fermée

Maire et Adjoins

- Mardi : sur rendez-vous
- Jeudi : sur rendez-vous

Nous souhaitons une excellente retraite, bien méritée, à notre secrétaire principale, Madame Véronique Godon. Bienvenue à sa remplaçante, Madame Marylise Riffault et à Magaly Lisboa, intérim à l'accueil.



Bibliothèque Municipale "Ernest Potin"

La bibliothèque se situe dans la cour de la Mairie.

C'est un service public, gratuit, ouvert à tous. L'entrée est libre et sans obligation d'emprunt.

Vous rencontrerez une équipe active toujours soucieuse de valoriser la lecture pour tous et toujours prête, si vous le désirez, à vous aider dans vos recherches et vos envies.

Vous pouvez emprunter 6 ouvrages par personne pour une durée de 2 mois. Cette disposition peut s'adapter aux besoins de chacun.

Son fonds propre (5 000 ouvrages jeunesse et adultes) est en constant renouvellement grâce à des achats réguliers de livres parmi les nouveautés du moment (110 par an).

Vous pouvez aussi découvrir tous les livres sur le site : opac-x-bibliotheque-nailly.biblix.net grâce aux échanges fréquents du fonds d'ouvrages prêtés par la Bibliothèque Départementale de l'Yonne (BDY), (600 livres). Vous pouvez réserver vos livres sur le site : www.biblio.yonne.fr. Régulièrement, une navette de la BDY apportent vos réservations.

Vos visites seront toujours les bienvenues.

L'entrée est libre aux heures d'ouverture au public :

- mardi et vendredi de 16 h à 18 h 30





© Freepik.com

Les déchèteries

La Communauté de Communes du Gâtinais en Bourgogne met à votre disposition deux déchèteries situées à Chéroy et Fouchères pour vous permettre d'apporter gratuitement les déchets que vous ne pouvez pas trier ou composter à votre domicile. Ces déchets sont ensuite dirigés vers la meilleure filière d'élimination en fonction de leur type : le recyclage, la valorisation matière ou le stockage dans un centre d'enfouissement.

Les horaires d'ouverture

Les déchèteries de Chéroy et Fouchères sont ouvertes aux horaires habituels et sans rendez-vous

- **Été** : du 1^{er} avril au 30 septembre
- **Hiver** : du 1^{er} octobre au 31 mars

Les déchèteries sont fermées les jours fériés. En cas de canicule, les horaires d'ouverture sont modifiés. La mise en place des horaires canicule s'effectue le lendemain de l'alerte météo France.

La remise en place des heures habituelles se fait le lundi suivant la fin de l'alerte météo France. En cas de fin de canicule en milieu de semaine, les horaires canicule seront maintenus jusqu'au samedi inclus.

Chéroy

Lieu dit La Gouvinerie, RD 41 - 89690 CHEROY

	Lundi	Mardi	Mercredi	Vendredi	Samedi
Été	14h - 18h	9h - 12h	14h - 18h	9h - 12h	9h - 12h et 14h - 18h
Hiver	14h - 17h	9h - 12h	14h - 17h	9h - 12h	9h - 12h et 14h - 17h
Canicule	8h30 - 12h				



Fouchères

Rond-point de l' Aire de Villeroy-Fouchères (face à Renault et Senoble), RD 369 89150 FOUCHERES

	Lundi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Été	9h - 12h	9h - 12h	14h - 18h	14h - 18h	9h - 12h et 14h - 18h
Hiver	9h - 12h	9h - 12h	14h - 17h	14h - 17h	9h - 12h et 14h - 17h
Canicule	8h30 - 12h				



Les Vauguilletes

ZI des Vauguilletes
Rue des Longues Raies - 89100 SENS
Tél : 03 86 95 30 93

Horaires d'ouverture :

- lundi, mardi, mercredi, vendredi, samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h
- dimanche de 9h à 12h.

Fermée le jeudi et jours fériés.



Les Sablons

Rue Bellocier - 89100 SENS
Tél : 03 86 65 63 24

Horaires d'ouverture :

- mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h
- dimanche de 9h à 12h.

Fermée le lundi et jours fériés.



ELISA Coiff'

Coiffure Homme
Femme Enfant

23 ter Grande rue
89100 NAILLY
Avec ou sans RDV
03.86.66.74.29



Le Cocon de Lucie
Institut de Beauté

23 Ter Grande rue
89100 NAILLY

0386640277

le.cocon.de.lucie@gmail.com
N°SIRET : 879.249.928.00018



COLAS

NORD-EST

**TRAVAUX ROUTIERS - VRD
ASSAINISSEMENT - EAU POTABLE
TRAVAUX PARTICULIERS**

Agence YONNE
48, chemin des Ruelles
89380 APPOIGNY
Tél. : 03 86 53 59 50 - Télécopie : 03 86 53 59 51
yonne@colas-ne.com

Secteur de SENS
Chemin des Grèves - ZA Les Grèves 3
89100 MALAY LE GRAND
Tél. : 03 86 87 69 25 - Télécopie : 03 86 87 69 34

MW MASTERWOOD

25, rue de Bruneau
Les Chollets
89 100 NAILLY France



Négoce et commerce de bois et dérivés

SARL Jean-Paul BONTEMS au capital de 7 622,45 €
Siège Social : 25, rue de Bruneau - Les Chollets - 89 100 NAILLY France
RCS SENS : 421 506 031 SIRET : 421 506 031 00028 NAF : 4613 Z N° TVA Intracom. : FR12 421 506 031

**TEL. : +33(0)6 85 40 72 85
FAX : +33(0)9 70 61 30 94
e-mail : masterwood@orange.fr
www.masterwood-bontems.com**

LE BOIS EST MAÎTRE DE PERE EN FILS DEPUIS 1760
ACHAT/VENTE
-DE BOIS EN GRUMES, SUR PIED OU BROD DE ROUTE
-DE FORÊTS
CONSEIL ET GESTION FORESTIERE

BJ

Service Travaux Publics

Devis Gratuit

Service Transport

Terrassement :

- Assainissement neuf et mise aux normes
- Aménagement extérieur
- Démolition
- Location d'engins avec chauffeurs

Transport de marchandises :

- Transport régional et national
- Plateau / Porte engin
- Locations de camions avec chauffeurs
- Commissionnaire de transport

Vente de matériaux pour Professionnels et particuliers :

- Sables
- Sablons
- Calcaires
- Terre végétale
- Enrobé à chaud
- Béton concassé
- Gravillons
- Remblais

Transport de vrac :

- Sables
- Cailloux
- Enrobés
- Terres
- Céréales

Zone de la fosse à la Vernière 89100 Nailly Tél : 06.17.90.51.48
jimmy.bidet@orange.fr







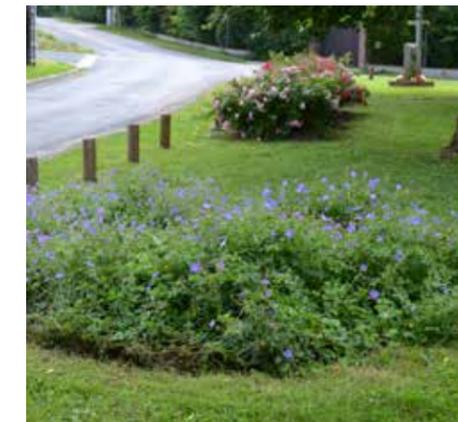
sarl ATP

Maçonnerie générale

Julien Thirion : 06 62 69 42 13
Tony Aranda : 06 72 63 05 51



julienthirion.maconnerie@gmail.com
ZA de la Fosse à la vernière - 89100 Nailly



Le Fleurissement

Le but de l'amélioration et l'augmentation de ses espaces paysagers et fleuris est d'offrir aux Nailytons un cadre de vie agréable et de qualité.

Un petit rappel historique, la commune de Naily organise en 1987 son premier concours de maisons fleuries.

En 1995 est créée la première commission espaces verts souhaitée alors par Jacques Compin et Patrice Maison.

Cette commission va lancer de nombreux projets d'aménagements paysagers et florales.

Au fil des réunions composées de conseillers et de membres extérieurs, la commune va accroître ses espaces verts et fleuris. La participation régulière au concours départemental nous a apporté une motivation et quelques distinctions.

La participation au défilé de la Saint-Fiacre de Sens. Notre brouette a été choisie une année et positionnée au cœur de la cathédrale.

En 2021 le Comité Départemental a proposé Naily pour l'obtention de sa première fleur. Le jury du Comité Régional est passé le 26 juillet 2022. Visite positive, puisqu'au mois de novembre nous étions conviés au Conseil Régional de Bourgogne à Dijon pour recevoir notre diplôme (un panneau sera bientôt apposé à l'entrée de Naily).

Le Comité Consultatif Fleurissement actuel se compose de Catherine Goutelard (présidente), Pascal Regnard, François Wacrenier, Jean Pierre Chaussebourg et Patrice Maison.

Nous remercions les employés communaux pour leur travail afin de préserver et maintenir en l'état les espaces verts et fleuris de la commune.

Un remerciement à ceux qui ont soutenu ce projet au fil des années

Merci à Catherine, Monique, Florence, Jacqueline, Danièle, Nicole, Odile, Myriam, Yveline, Hélène, Françoise, Marcel, Christian, Michel, Patrick, Jean-Marc, David et Ginette.



Embellissons notre village

Pour la 2^{ème} édition d'Embellissons notre village, des enfants ont rejoint les participants. Le jury a apprécié toutes les créations. Un bon d'achat d'Instant Nature a été offert pour le 1^{er} prix. Tous les enfants ont été récompensés. Nous comptons sur vous à nouveau en 2023.



Le Parcours Santé

Un parcours sportif a été réalisé durant l'été 2022 afin d'être mis à disposition des sportifs de la commune (interdit aux personnes de moins de 1,40 m). Ce parcours a été pensé avec l'aide de M. Cédric Chevalier, coach sportif, qui intervient à l'Association Culturelle et Sportive de Nailly. Ce parcours a été inauguré le 14 septembre afin de remercier les agents communaux pour leur travail. Ce lieu sera ces prochaines années amené à être embelli par des arbres afin de rendre ce lieu encore plus agréable pour les sportifs.

Prenons soins de nos équipements sportifs. En effet, nous avons pu constater cette année quelques dégradations sur le plateau sportif notamment. Ces ensembles, à l'usage de tous, sont le fruit d'une réflexion menée au sein du conseil municipal avec la volonté de développer et de proposer sur Nailly la pratique du sport, en individuel, via l'école pour les enfants ou encore via les associations. C'est un budget pour la commune alors veillons tous à respecter nos équipements.



Rencontre Maires et élèves de CM2

Pour la seconde année consécutive, les enfants de CM2 ont été reçus en Mairie par les Maires des communes de Nailly et de Courtois. Après découverte du fonctionnement d'une commune, ils sont repartis avec le petit Gibus et une cocarde.



© Freepik.com

Le Syndicat Mixte de la Fourrière du Sénonais

Le Syndicat Mixte, implanté au hameau « Les Chollets », a été créé en 1996. Il est composé de 145 communes adhérentes dont une Communauté de Communes et deux Communes Nouvelles. Le rôle de la Fourrière est d'aller chercher et de recueillir les chiens errants et divagants ainsi que les chats libres (errants) qui sont en détresse absolue.

Environ 290 chiens et 40 chats sont recueillis chaque année.

Quel est le devenir du chien et du chat ?

- Si l'animal est identifié, son propriétaire est contacté,
- Dans le cas contraire et passé le délai légal de 8 jours ouvrés, l'animal est confié à une association en vue d'une adoption,
- L'euthanasie n'est pratiquée qu'en cas de maladie ou blessure grave ainsi qu'à la demande expresse d'une autorité en cas de dangerosité pour le chien.

Fonctionnement

Chaque commune adhérente paie une participation annuelle de 0,88 € par habitant (tarif pour 2022).

Depuis septembre 2020, sont élus :

- M. POIBLANC Gilles-Maxime, Président et Maire de Verlin,
- M. THOMASSIN Philippe, 1^{er} Vice-Président et conseiller municipal à Chaumot,
- Mme SARRAZIN Josiane, 2^{ème} Vice-Présidente et conseillère municipale à Sens
- M. DEPRez Didier, 3^{ème} Vice-Président et conseiller municipal à Bonnard.

Vente d'une partie du terrain et de la maison d'habitation en 2022

En avril 2022, avec l'approbation du comité syndical, une partie du terrain et la maison d'habitation ont été vendues pour la somme de 107 100 € au profit de la SPA de l'Yonne sise La Voie aux Vaches, 89100 NAILLY pour une superficie totale de 6 684 m². Le reliquat reste propriété de la Fourrière pour 4 608 m².

Des travaux de maçonnerie, terrassement, passage des fluides, plomberie, électricité, de géomètre pour la division de parcelle et de la SAFER sont engagés pour séparer les deux entités pour la somme de 46 034,60 €. La Fourrière prend en charge la totalité des travaux, la SPA remboursera à la Fourrière la moitié de ceux-ci.

Tarifs des pensions

Pour le chien :

- 1^{ère} journée : une prise en charge de 15 € + pension de 14 € soit 29 €, ensuite 14 € par jour jusqu'au départ du chien.

Pour le chat :

- 1^{ère} journée : une prise en charge de 15 € + pension 10 € soit 25 €, ensuite 10 € par jour jusqu'au départ du chat.




**ATTENTION
CHIEN DANGEREUX**

Les chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie dits « dangereux »

Certains chiens sont classés dans la catégorie des chiens d'attaque selon les critères morphologiques fixés par l'arrêté ministériel du 27 avril 1999.

Les chiens d'attaque (première catégorie)

Chiens croisés, sans race définie appelés généralement PITT-BULLS ou assimilables par leurs caractéristiques morphologiques à une race déterminée par exemple AMERICAN STAFFORDSHIRE TERRIER... Leur reproduction est interdite, de même que la cession et l'acquisition, sous peine de lourdes amendes et peines de prison (articles 215-1 et suivants du Code rural).

Les chiens de garde et de défense (deuxième catégorie)

Mêmes caractéristiques morphologiques mais ce sont des chiens de race inscrits au Livre des origines français (LOF), à l'exception des chiens ROTTWEILLER qui restent en deuxième catégorie, malgré l'absence d'inscription au LOF. Ils peuvent être acquis auprès d'élevages canins agréés.

Pour posséder un chien de première ou deuxième catégorie, le propriétaire ou le détenteur doit :

- Être majeur(e),
- Ne pas être sous tutelle,
- Ne pas avoir été condamné(e) pour crime ou pour délit inscrit au bulletin n° 2 du casier judiciaire.

Obligation de déclarer ces chiens dangereux en mairie

La loi du 20 juin 2008 a renforcé les mesures de prévention et de protection des personnes contre les chiens dangereux. Cette dernière impose, aux propriétaires de chiens de première et de deuxième catégorie, l'obtention d'un permis de détention délivré par le Maire de la commune de résidence.

Afin d'obtenir ce permis de détention, les propriétaires ou détenteurs doivent déclarer l'animal en Mairie en déposant les documents suivants :

1^{ère} catégorie :

- carte d'identité du propriétaire ou du détenteur
- identification du chien (puce ou tatouage) dans les conditions prévues à l'article L. 212-10 du Code rural,
- vaccination antirabique du chien, en cours de validité,
- attestation d'assurance garantissant la responsabilité civile du propriétaire du détenteur du chien,
- attestation vétérinaire de stérilisation ou de castration,
- évaluation comportementale du chien : il s'agit d'une attestation d'un vétérinaire habilité portant sur le caractère docile et non agressif de l'animal.
- attestation d'aptitude du propriétaire : il s'agit d'une attestation délivrée par un formateur habilité à dispenser la formation sur l'éducation et le comportement canins ainsi que sur la prévention des accidents.
- certificat du vétérinaire concernant le chien vendu ou donné par un éleveur ou un particulier.

2^{ème} catégorie

Les documents sont identiques à la déclaration des chiens de 1^{ère} catégorie, TOUTEFOIS l'inscription au LOF est obligatoire, la stérilisation de l'animal n'est pas obligatoire.



Structure gonflable et jeux

Effectifs Courtois :

- 22 PS (Petites Sections - 2 classes)
- 28 MS (Moyenne Section - 2 classes)
- 21 GS (Grande Section)
- 21 CP (Cours Préparatoire)

Effectifs Nailly :

- 1 classe de 19 élèves (15 CE1 et 4 CE2)
- 1 classe de 23 élèves de CE2
- 1 classe de 23 élèves (10 CM1 et 13 CM2)
- 1 classe de 23 élèves (10 CM1 et 13 CM2)



Spectacle

La vie des écoles Courtois-Nailly (SIVOS)

Nous souhaitons la bienvenue aux nouvelles familles et une bonne rentrée à tous !

En cette rentrée 2022, les enfants ont pu reprendre le chemin de l'école.

Toujours conditionnés par le risque sanitaire COVID-19, nous avons eu quelques cas confirmés depuis la rentrée.

Kermesse 2022 :

Merci à l'École Buissonnière, à tous les bénévoles, à l'équipe éducative, au personnel et aux membres du SIVOS, pour cette magnifique journée qui fut un vrai succès !

Nous avons participé au financement :

- d'un voyage scolaire pour Nailly à BERNEX du 3 au 6 mai 2022, pour les CM1 et CM2.
- une sortie scolaire pour Courtois dans un Haras le 13 juin 2022, pour les Grandes Sections et CP.

Nous avons budgété pour cette année du matériel de motricité, pour l'école de Courtois d'une valeur d'environ 1 600 €, en attente de réception.

Nous avons financé l'achat :

- d'un logiciel intuitif « Parascol » afin de faciliter la gestion et la facturation des pointages des cantines, garderies, réservations, absences, d'une valeur d'environ 3 000 €, avec deux tablettes (1 à Courtois et 1 à Nailly) et le logiciel « Parascol » actuellement en voie de développement.
- matériels informatiques dans les deux écoles.

Nous avons changé de fournisseur de restauration scolaire depuis ce début d'année, qui est maintenant « API restauration ».

Abonnement annuel à l'USEP aide pédagogique sportive pour les classes de CE1 et CE2 (appui de l'éducation physique et sportive dispensée par les professeurs des écoles)

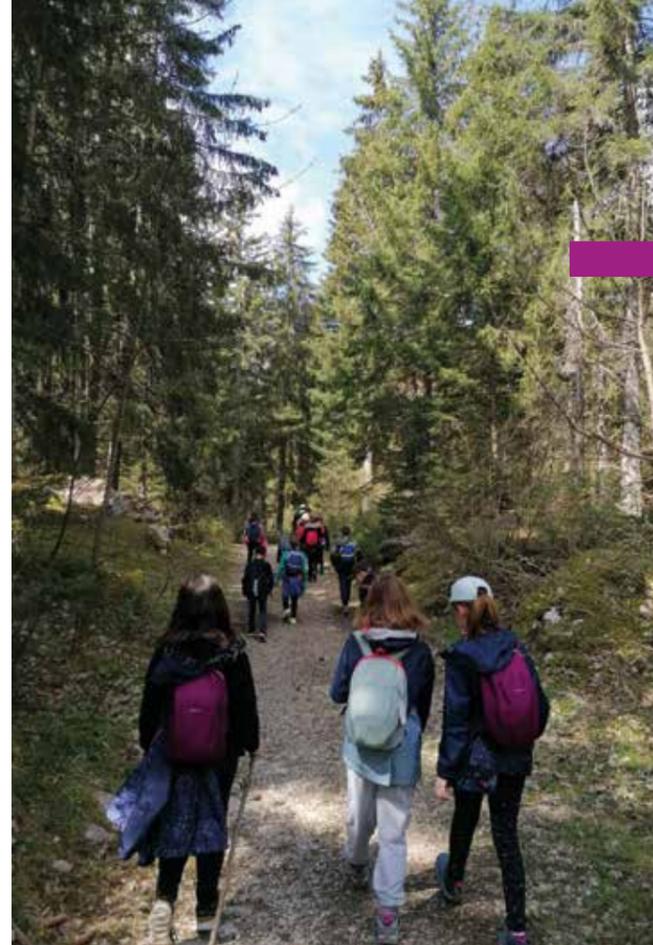
- Prêt de matériels, formations et rencontres entre écoles.



Carnaval 2022



Agent technique dans les 2 écoles
(Nailly et Courtois)



L'École de Nailly

Les CM sont allés en classe découverte à Bernex, en Haute-Savoie, au mois de mai.

Au programme : visite d'une fruitière et fabrication de fromage, promenade aux Gorges du Pont du Diable, randonnée avec des guides de haute montagne pour découvrir la faune et la flore locales, participation à un parcours d'agilité avec des chiens de traîneaux, visite du musée paysan avec son atelier « petit écolier », où chacun s'est mis dans la peau d'un écolier du début du XX^{ème} siècle : ils ont écrit à la plume, devaient se tenir droit sur leur banc, les bras croisés, se taire...

Les enfants ont passé quatre jours intenses et en partie pluvieux, mais en garderont un bon souvenir.



Créations pour la fête des mères 2022, à la garderie de Nailly



Créations pour pâques 2022, à la garderie de Nailly.



Merci aux animatrices pour leurs idées.

Au Cyclamen

TOUTES COMPOSITIONS FLORALES
6, avenue G. Pompidou
SENS
Tél. 03 86 65 23 22
contact@au-cyclamen-89.fr
www.au-cyclamen-89.fr

 L'AGITATEUR FLORAL
Création de la Composition Florale
Envoyez des fleurs!

 123
AutoService

Auto'Services

GARAGE MULTIMARQUES
ENTRETIEN ET RÉPARATION
DIAGNOSTIQUE ELECTRONIQUE – PNEUMATIQUE
PRISE EN CHARGE CONTROLE TECHNIQUE
VENTE ET REPRISE VEHICULE D'OCCASION

☎ **03 86 67 23 61**
1, ALLÉE DU STADE – 89100 NAILLY
autoservices89@orange.fr

SARL MARAULT Sébastien

Maçonnerie
Neuf et Rénovation
seb.marault@orange.fr

7 ter rue du puits de gy
89100 NAILLY

03.86.97.00.26
Siret 51867570700013.Ape4399





*Mademoiselle
se marie*

*Boutique de Robes de mariée
Costumes Hommes
Robes de Coktails
Tenues de cérémonie Enfants
Accessoires*

3 rue Champbertrand 89100 Sens
06 63 68 05 58

mademoisellesemarie89@gmail.com   mademoisellesemarie89



*Institut de beauté
Fleur d'Althea*
06.62.11.25.37

- *Epilation*
- *Soin visage, corps*
- *Manucurie, pédicurie*
- *Massages relaxants*
- *Pose d'ongles en gel*
- *Vernis semi permanent*
- *Maquillage*

8 route des salles
Paroy
89100 NAILLY

<http://institut-fleur-d-althea.e-monsite.com>




L'INSTANT NATURE

TOUTES LES PLANTES POUR LE JARDIN !

- **Horticulture** • **Maraîchage**
- **Pépinière** • **Compositions**

2 Z.A. de la fosse à la Vernière 89100 NAILLY
☎ **03 86 97 05 10** ☎ **06 72 00 05 97**
 CAEC de l'Instant Nature

Activités de randonnée



Daniel : 06 88 35 69 64



rando.nailly2@orange.fr



L'École de Musique, de Danse et d'Art Dramatique

L'École de Musique de Danse et d'Art Dramatique a terminé l'année scolaire 2021/2022 en beauté avec deux événements qui ont remporté un vif succès.

Jeudi 30 juin 2022 à la salle polyvalente de Nailly avait lieu le gala de danse. Une grande première pour nos apprenties danseuses qui ont pu découvrir l'émotion de danser sur scène. Le public était conquis et heureux de voir les enfants en habits de lumière. Samedi 2 juillet, dans une ambiance conviviale, ont eu lieu les portes ouvertes de l'école de musique avec les grands ensembles de l'école (Orchestres, Musiques Actuelles Amplifiées, OHGB ...). Lors de ce bel après-midi ensoleillé, les élèves ont pu montrer le travail accompli tout au long de l'année.

Pour cette nouvelle année, il y a encore des places disponibles en théâtre, éveil musical, ADI (Atelier de Découverte Instrumentale), éveil danse, danse classique 8 ans, danse contemporaine, flûte traversière, clarinette, violon, alto et saxophone. N'hésitez pas à venir rejoindre notre école !



Calendrier des événements 2023

- **Vendredi 27 janvier** : RCGB « Vaudeville » théâtre, Château de Vallery (20 h ou 20 h 30 à confirmer).
- **Samedi 28 janvier** : moment musical + ADI, salle des fêtes de Villebougis, 17 h.
- Vacances de Février du 4 février au 19 février 2023**
- **Samedi 18 mars** : moment Musical « A vous les familles », salle des fêtes de Vallery, 17 h.
- **Samedi 1^{er} avril** : porte ouverte Cours de Danse à Cheroy de 14 h à 18 h 30.
- **Samedi 1^{er} avril** : OHGB Concert de Printemps.
- **Mercredi 5 avril** : moment Musical, salle des fêtes de Villeroy à 18 h.
- Vacances de Pâques du 8 avril au 23 avril 2023**
- **Samedi 6 mai** : moment musical + ADI, salle des fêtes de Villebougis, 17 h.
- Pont de l'Ascension du 18 mai au 21 mai 2023**
- **Samedi 24 mai** : examen FM écrit à Villeroy 15 h 30 à 17 h.
- **Mercredi 31 mai** : examen FM oral à Villeroy à partir de 13 h 30.
- **Samedi 3 juin** : examen Instrumental à St Valérien à 9 h.
- **Mercredi 7 juin** : moment musical - Élèves de l'École de Musique, Salle des fêtes de Villeroy à 18 h.
- **Vendredi 9 juin** : portes ouvertes des Grands ensembles à Villeroy à 17 h (à confirmer).
- **Samedi 24 juin** : OHGB - Concert d'été.
- **Mardi 27 juin** : ateliers Théâtre à la Salle des fêtes de Villebougis à 19 h.
- **Jeudi 22 juin** : répétition du Gala de danse à Nailly.
- **Jeudi 29 juin** : gala de danse Salle polyvalente de Nailly à 19 h.

Fin des cours le 4 juillet 2023



© Freepik.com

Devoir de mémoire (suite)

Le bulletin municipal de 2004, dans l'article traitant des Nailytons « Morts pour la France » au cours de la 2^{ème} guerre mondiale, comportait l'extrait suivant :

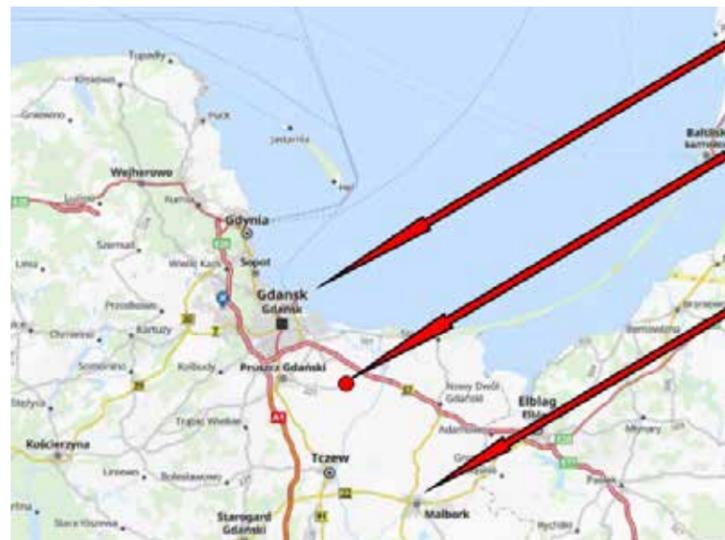
Paul André DUBÉ est mort le 2 avril 1945. Il est « Mort pour la France » en Allemagne dans la région de Dantzig. Il était alors soldat au 48^{ème} régiment d'infanterie inscrit au recrutement d'Auxerre
Né, le 3 juin 1919 à Nailyly, il était domicilié aux Chollets.

Ce texte ne donnait pas les circonstances de sa mort. Récemment un habitant de Nailyly m'a confié deux documents qui appartenaient à son grand-père et qui nous éclairent sur la fin tragique de Paul André DUBÉ.

La première lettre, adressée au grand père, émane de l'un de ses camarades de captivité. Il explique, dans celle-ci, les circonstances de la mort de Paul André DUBÉ et décrit sa sépulture en terre polonaise. Les deux Nailylytons ont été prisonniers en Prusse orientale mais je ne sais pas s'ils étaient détenus dans le même Stalag⁽¹⁾.

Voici quelques précisions qui aident à la compréhension de ces deux documents :

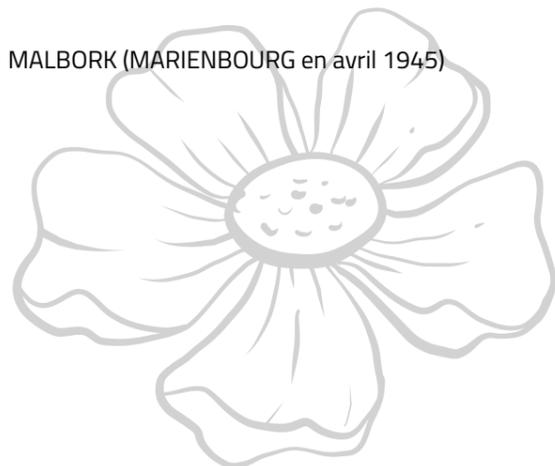
Il faut se rappeler que 1 580 000 prisonniers français ont été détenus en Allemagne dans 28 Oflags (pour les officiers) et 69 Stalags (pour les soldats et les sous-officiers). Le Stalag XXB, cité dans la lettre, appartenait à la XX^{ème} région militaire allemande en Prusse orientale. Il était situé à Marienburg (Malbork de nos jours, voir carte).



GDANSK (DANTZIG en avril 1945)

CEDRY WIELKIE (GROß ZÜNDER en avril 1945)

MALBORK (MARIENBOURG en avril 1945)



En 2009 a été inauguré un mémorial, entouré des drapeaux des nationalités des prisonniers⁽²⁾ et qui affiche le texte suivant sur une plaque :

À cet endroit, durant la Seconde guerre mondiale, se trouvait le camp allemand de prisonniers destiné à quelques 33 000 sous-officiers et soldats de diverses nationalités :

Le stalag Marienburg Willenberg XX B

À la mémoire de ceux qui sont morts et de ceux qui ont survécu.

Les habitants de Malbork.

Malbork, le 1.09.2009

Sur la carte figure le lieu appelé Grand Zunder (Groß Zunder en allemand, Cedry Wielkie de nos jours), c'est le lieu de la mort et de la sépulture de Dubé Paul André.

Le deuxième document semble être l'éloge funèbre qui a été prononcée à l'occasion d'une cérémonie célébrant la gravure de son nom sur le monument aux morts de Nailyly. On trouve le mot Bauer, qui signifie paysan en allemand. En effet les prisonniers travaillaient en groupes constitués (Kommandos) soit dans l'agriculture dans des fermes, soit dans l'industrie dans des usines. Voici la transcription de ce texte.

Juin 40 ! Paul André quittait son vieux père dont il était le soutien, quittait ses champs paisibles où tant de bon labeur vous appelle pour rejoindre, sur ordre, celui de la bataille.

Il avait à peine 21 ans, il avait l'âge où l'on regarde l'avenir avec confiance où déjà l'on bâtit, ne serait-ce que dans ses rêves un foyer de bonheur ! De l'outil qui fait vivre il passa sans longue préparation à l'arme qui tue ; en trois jours en effet il fut sacré soldat. Et, de cette jeune recrue la Patrie exigea les mêmes devoirs qu'on exige des anciens, la même humiliation aussi hélas ! Fait prisonnier en Bretagne il échoua – mes camarades rapatriés savent que le mot n'est pas trop fort – dans un camp de cette Allemagne où tout, jusqu'au climat, ne manque pas de rigueur...

STALAG XXB Kdo... Telle fut désormais son adresse Stalag XXB ! Marienburg à l'extrémité orientale de l'Allemagne, à plus de mille kilomètres de la France ! Prisonnier ! Prisonnier transformé de l'aube au crépuscule ce fut pour lui, là aussi le travail de la terre d'exil qui devient dans ce cas ô combien étrangère !...

Le soir seulement il se retrouvait avec 7 ou 8 de ses camarades dans l'humble baraque pour parler un peu du Pays dans une langue qui enfin n'était pas l'affreuse langue du bauer. On mettait alors en commun toutes ses ressources pour améliorer un ordinaire plus qu'ordinaire. Mais il est bien difficile de satisfaire un appétit de 20 ans et tous ses colis que put expédier à Paul André sa famille ne suffirent pas toujours à lui éviter les tortures de la faim. Mais le grand appétit de cet âge c'est aussi celui de la vie, et la vie c'est avant tout la liberté. Le moral de notre ami résistait mal à l'éloignement, à toutes les contraintes de la captivité.

Puis un beau jour ce fut l'immense espoir de la délivrance. Les armées alliées et la nôtre combattaient victorieusement sur l'Allemagne, les bombardements faisaient rage, les populations fuyaient en croyant fuir le danger. Le petit Kommando

de Paul Dubé fut évacué à son tour. C'est en quittant la petite baraque, premier pas semblait-il vers la liberté, à quelques kilomètres seulement de celle-ci, que notre camarade tomba, tué par une bombe ; nous étions le 2 avril 1945 !

C'est à Grand Zunder à l'ombre d'une croix très simple, dans cette terre d'Allemagne qu'il travailla avec une rage parfois désespérée que notre compatriote et compagnon de misère repose maintenant. Il n'a pas connu, lui, toutes les joies qu'ont connues ou que connaissent aujourd'hui les gars de son village. Il n'a pas connu surtout cette libération à laquelle il aspirait tant.

J'ai dit qu'il reposait, non il ne repose pas encore, non il n'est pas encore libéré, il le sera seulement lorsqu'il aura retrouvé le sol de sa patrie, son vieux cimetière où les siens et ses amis pourront enfin venir l'honorer.

En attendant autant que dans notre cœur son nom est gravé dans la pierre. Il est en illustre compagnie à côté de ses glorieux aînés de la Guerre 14-18 à côté de (énumération des Morts pour la France de la Guerre 14-18).

Les anciens prisonniers de Nailyly s'inclinent pieusement devant ce monument qui perpétuera le sacrifice d'un des leurs.

Ils saluent Paul Dubé et expriment à tous les siens leur bien douloureuse sympathie.

Une plaque, accolée au bas du monument aux morts, porte l'inscription suivante **Les prisonniers à leur camarade mort en captivité.**

Le compte rendu de la réunion de la Délégation spéciale de Nailyly du 17 janvier 1944 fait état de 15 prisonniers de guerre à Nailyly.

Je n'ai trouvé aucune preuve du rapatriement de son corps en France et il n'y a pas de sépulture à son nom dans le cimetière de Nailyly.

André Denys

(1) Stalag : terme qui désignait le camp de base des prisonniers de guerre soldats et sous-officiers, c'est l'acronyme de Kriegsgefangenen Mannschafts Stammlager. Plus au sud il y avait le STALAG XXA à Thorn (Toruń de nos jours)

(2) L'inauguration initiale, quelques années plutôt, avait oublié le drapeau français.





Seringhe le 1^{er} 9. 45

Che Cammarade

J'accuse réception à votre lettre du 28 Août que j'ai reçu le 30 avec grand plaisir de savoir de vos nouvelles. J'ai été prisonnier également dans la région de Dantzig pendant les derniers temps - qui ont suivi la défaite allemande. Je vous explique en ces termes les quelques renseignements que vous me demandez sur le sort de notre cher camarade Duke Paul Auché. Vers le lundi 2 Avril 1945 on se trouvait à Grand Zunder - nous étions évacués depuis déjà plusieurs jours, ayant été évacués pour faire face à l'Allemagne de l'ouest, mais les troupes soviétiques ayant avancé plus vite que nous nous avons été contraint de nous replier vers Dantzig. Pendant quelques jours

II
puis les troupes de l'Armée Rouge - apportent avec l'ordre par le haut commandement de l'Armée Rouge de fortes unités de front. Vers la région de Dantzig - nous étions à ce moment là tous les creux qui se trouvaient dans la région de la Prusse on était tout dans la région de Dantzig. Vu l'avance des troupes Rouge, nous avons été obligés de nous replier à Dantzig. nous avons restés là pendant quelques jours sous le feu de l'artillerie Russe. et des deux nations (Russes et Américains) les troupes de l'Armée Rouge se trouvaient à quelques kilomètres de Dantzig nous avons reçu l'ordre par la police Allemande et les SS de nous replier à 15 kilomètres à l'est de Dantzig. c'est à dire à 14 kilomètres de Praust - dans le village Grand Zunder à 15 kilomètres de Dantzig - dans ce village se trouvaient pas mal de troupes - et avec beaucoup de civils Allemands, ainsi que des



44
prisonniers de guerre français et assez bien d'étrangers. nous étions dans une ancienne filature - à fait près une centaine de civils et prisonniers - on attendait toujours dire que c'était bientôt la fin que les troupes Allemandes aurais capitulé, mais jamais rien ne venait derrière cette filature se trouvaient quelques batteries de DCA. qui furent le 1^{er} Avril 1945 à 2^h 30 de l'après midi - c'est batterie sont partis - le lendemain le 2 Avril plusieurs avions de chasse soviétique - à 4^h du matin était déjà en mission de reconnaissance - et dans le courant de midi les bombardiers soviétique attaque en Piquet sur la filature se trouvaient avant l'attaque avec une dizaine de camarades fuir comme moi vers ma voiture qui se trouvait à 30 mètres environ du garage, on se trouvait une dizaine de civils Allemand et notre cher Paul. j'avais pourtant dit avant l'attaque des avions de nous diriger vers la tranchée qui se trouvait de l'autre côté de la route, mais à ce moment -

là voyant le danger, chacun est sauté de son côté, et malheureusement les bombardiers soviétique ayant lâché deux bombes, ont atteint le garage où se trouvait notre cher camarade Duke Paul, qui a été tué sur le coup, mais ne portant aucune blessure un feu de sang ayant mouillé ses oreilles et le nez - nous avons fait à plusieurs sont adhésifs pour fuir sa famille de notre retour - j'ai un camarade qui habite nos lieux, dans un département, qui a fait son portefeuille ainsi que tous ces papiers lui appartenant, nous ayant dit que sitôt son retour en France il fera parvenir à la famille le bien lui appartenant. nous avons fait une tombe ou notre cher Paul repose sur terre étrangère bien loin de sa famille et de son pays nous avons fait une croix, et sur cette croix se trouve son nom français et d'origine de recrutement - notre camarade Duke Paul repose dans la commune de Grand Zunder à 15 kilomètres est de Dantzig.



Vous savez à mon retour en France
 j'ai fait plusieurs fois des
 signaux dans les centres d'accueil
 mais vous savez l'organisation
 qui il y a, j'ai préféré venir
 directement à la maison - mon
 seul devoir été de transmettre à
 la famille le plus rapidement
 possible les détails sur la mort
 de son fils. Malheureusement je n'ai
 pas pu d'avoir fait cette lettre
 remis tous les renseignements
 que je possédais au sujet de
 mon compagnon d'exil Duke Paul.

Veuillez agréer Monsieur mes
 sincères salutations et ma plus
 vive reconnaissance

Dubartel



Fêtes et commémorations

Le 8 Mai

Commémoration de la victoire du 8 Mai 1945.



Le 14 Juillet



Mémorial RAF (Royal Air Force) Le 20 août



La marche des élus, le 15 août



Le 11 Novembre

La présence de l'Orchestre d'Harmonie du Gâtinais en Bourgogne (OHGB) a donné un caractère encore plus solennel et émouvant à cette cérémonie en hommage à tous les Morts pour la France.



La doyenne de Nailly : 105 ans

Née en 1917, notre doyenne Madame Denise TESSON a fêté dignement ses 105 ans, entourée de sa famille et de quelques membres du Conseil Municipal.



Soirée estivale, le 25 juin



Noël des enfants, le 10 décembre



Le repas des aînés, le 13 novembre



Confiserie MLM

Fabrication de nougat artisanal

VENTE À L'ATELIER

Mr. **DEJIC Miladin** 06 89 06 39 49
 Mme. **DEJIC Milica** 06 79 92 75 38

VOUS SOUHAITEZ VENDRE VOTRE BIEN?

Obtenez gratuitement un avis de valeur !

Contactez-nous

Justine **DUBOIS**
06 04 07 35 96

Martin **GUBERT**
07 75 23 08 15

iad
ÇA FAIT DU BIEN À L'IMMOBILIER

SOS PC 89

Dépannage informatique à domicile !

Dépannage 7 jours/7
 Installation
 Formation
 à partir de 20€/h

sospc89@sfr.fr - www.sospc89.fr
06 34 08 05 75

ISO - CONFORT

A VOTRE MESURE **DEVIS GRATUIT**

Des menuiseries à votre mesure

29, Grande rue - 89100 SENS
 isoconfortjpl@live.fr **03 86 83 02 57**

- Fenêtres
- Portes d'entrée
- Volets
- Stores int/ext.
- Portes de garage
- Garde - corps
- Portails

C.L. COIFFURE
Femmes - Hommes - Enfants

6 Rue de la Place
 89100 St Martin du Tertre
 Tél : 03 86 64 65 61

Nouveau
 Réservation en ligne : www.planity.com

L'ORÉAL PROFESSIONNEL

Électricité Générale

Vernet Sébastien

Électricité générale neuf et rénovation (Automatisme de portail, domotique, alarme, dépannage...)

Devis gratuit

06.64.85.22.83

vernetsebastien@neuf.fr
 30 rue des Roseaux
 89100 NAILLY
 Site: 891 890 843 030%

DEPANN RAPIDE
DEPANNAGE-REMORQUAGE

52 RUE DES ROSEAUX
 89100 NAILLY
 depann.rapide@orange.fr

TEL/ 03 86 65 94 76
 PORT/ 06 40 37 77 18
 FAX/ 09 70 06 23 02

Gite du p'tit Faubourg
 5 fbg de paroy
 89100 nailly

06 35 94 15 33

1 gite 4 à 6 pers
 1gite 2 à 4pers
 du lundi au samedi

<https://www.bourgogne-tourisme.com/locations-de-vacances/le-pitit-faubourg>

c4s La Cuisine des 4 Saisons

- BOUCHERIE
- CHARCUTERIE
- TRAITEUR
- ÉPICERIE FINE
- PRODUITS DE LA RÉGION

Toutes nos fabrications sont faites 100% Maison

Tous les vendredis soir
 De 15H30 à 20H00

Burger 100% fait maison

Viande de bœuf Charolais haché minute

70 GRANDE RUE À NAILLY - (FACE À L'ÉGLISE)
MARDI AU SAMEDI 03 86 97 06 84 ou 06 23 44 13 39

Qui sommes-nous ?
 Artisan depuis 40 ans, je vous propose dans mon nouveau magasin de Nailly des spécialités charcutières à l'ancienne préparées grâce au savoir-faire du métier de Charcutier et Cuisiner ainsi que des préparations allant de l'apéritif au dessert. Tout est fait maison, sans additif ni conservateur pour retrouver la qualité et les saveurs des mets. La boutique offrira un large choix de produits, exclusivement de qualité et non transformés, notamment des volailles de Bourgogne, du porc fermier à la coupe, du veau d'agneau, du bœuf charolais, des feuilletés fabriqués et cuits sur place.

Vivre ensemble dans la nature

Le Comité Sports, Loisirs, Jeunesse, et Solidarités, a souhaité mieux connaître les pratiques de la chasse pour pouvoir communiquer et informer les habitants de Nailly. Il a donc été proposé des rencontres avec les chasseurs.

Une association de marcheurs, une association de vététistes, des coureurs, des propriétaires de bois, ainsi que l'association « Entente des chasseurs et propriétaires de Nailly » (une des associations de chasseurs du village) se sont réunis.

Comment connaître les périodes de chasse sur notre commune ?

La chasse dans notre département est généralement ouverte entre le 3^{ème} week-end de septembre jusqu'au dernier jour du mois de février. Les dates sont fixées par arrêté préfectoral que vous pourrez retrouver sur le site de la Préfecture de l'Yonne : www.yonne.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Chasse-et-peche

Il faut également savoir que des autorisations spéciales peuvent être délivrées tout au long de l'année. N'hésitez pas à vous renseigner sur le site de la Préfecture ou en mairie.

Note : les arrêtés préfectoraux sont disponibles en mairie.

Comment savoir où ont lieu les chasses ?

A Nailly, il existe au moins quatre associations ou collectifs de chasseurs. La plus importante est l'association « Entente des chasseurs et propriétaires de Nailly ». Elle réunit environ une cinquantaine de pratiquants réguliers qui ne chassent que les dimanches (souvent que la matinée) et les jours fériés. Chaque dimanche matin, l'Entente prévient de sa zone de chasse (plan ci-contre), l'information est diffusée sur l'application « Panneau Pocket ».

Attention des chasseurs individuels peuvent pratiquer tous les jours de la semaine.

La mairie ne connaît pas les modalités et les terrains de chasse autorisés sur les propriétés privées.

Où se promener, pratiquer son sport en période de chasse ? Quelles sont les bonnes pratiques de sécurité ?

Rester le plus possible sur les sentiers et les chemins communaux et éviter de s'aventurer hors sentiers.

Essayez de vous rendre dans les lieux les plus fréquentés des randonneurs. Les chasseurs voient régulièrement des personnes dans ces endroits et sont donc plus vigilants. En cas de doute, restez près des habitations, des routes et des chemins communaux.

Comment se comporter si l'on se situe dans une zone de chasse ou très proche d'une zone de chasse (coups de fusil, chiens qui aboient, etc.) ?

Faites connaître votre présence aux chasseurs en essayant de ne pas perturber la chasse.

Faites-vous voir en restant dans un endroit dégagé, surtout ne vous cachez pas.

Faites-vous entendre en parlant éventuellement. Mais restez respectueux en évitant de faire trop de bruit.

Si vous êtes à proximité d'une battue : quand l'un des chasseurs vous aura vu, il pourra signaler votre présence aux autres participants par une alerte. Si vous n'apercevez pas de chasseurs auquel vous signaler, regroupez-vous si vous êtes plusieurs, et attendez simplement que la battue s'éloigne.

N'hésitez pas à aller à la rencontre des chasseurs.

Quels sont mes devoirs en tant qu'usager de la nature ? Jusqu'où je peux me promener en liberté, et quelles règles de base ?

Vous devez respecter les propriétés privées.

- Pour les vététistes, vous devez rester sur les chemins et vérifier qu'aucun panneau ne vous en interdit l'accès.
- L'usage des fameux « Singles » est formellement proscrit même s'ils figurent sur de nombreux tracés d'applications sportives.

Ne laissez pas votre chien sans surveillance : vous êtes « responsable du dommage que l'animal a causé ».

Ne cueillez pas les plantes protégées.

Pique-niquez sans laisser de trace.

Vérifiez sur votre contrat d'assurance que la randonnée pas exclue en tant qu'activité « à risque ».

Et bien sûr, respectez globalement l'environnement et les autres usagers !

Pour conclure 4 bonnes idées de comportement à avoir en période de chasse :

Faites vous voir : restez sur les chemins communaux de préférence, et portez des vêtements ou accessoires qui seront visibles de loin. Privilégiez les chasubles et vêtements fluos, et laissez de côté la monotonie des couleurs qui se fondent dans la nature : les noirs, marrons, bleus et verts notamment.

Tenez compte des panneaux et indications : vous saurez facilement si vous êtes sur un terrain privé ou non, si une battue est en cours et donc pourrait représenter un danger.

Echangez avec les chasseurs : ils sont la meilleure source d'informations sur ce qui est en train de se passer. Ce sera l'occasion d'échanger et peut être d'en apprendre d'avantage sur l'organisation des chasses pour vos prochaines promenades.

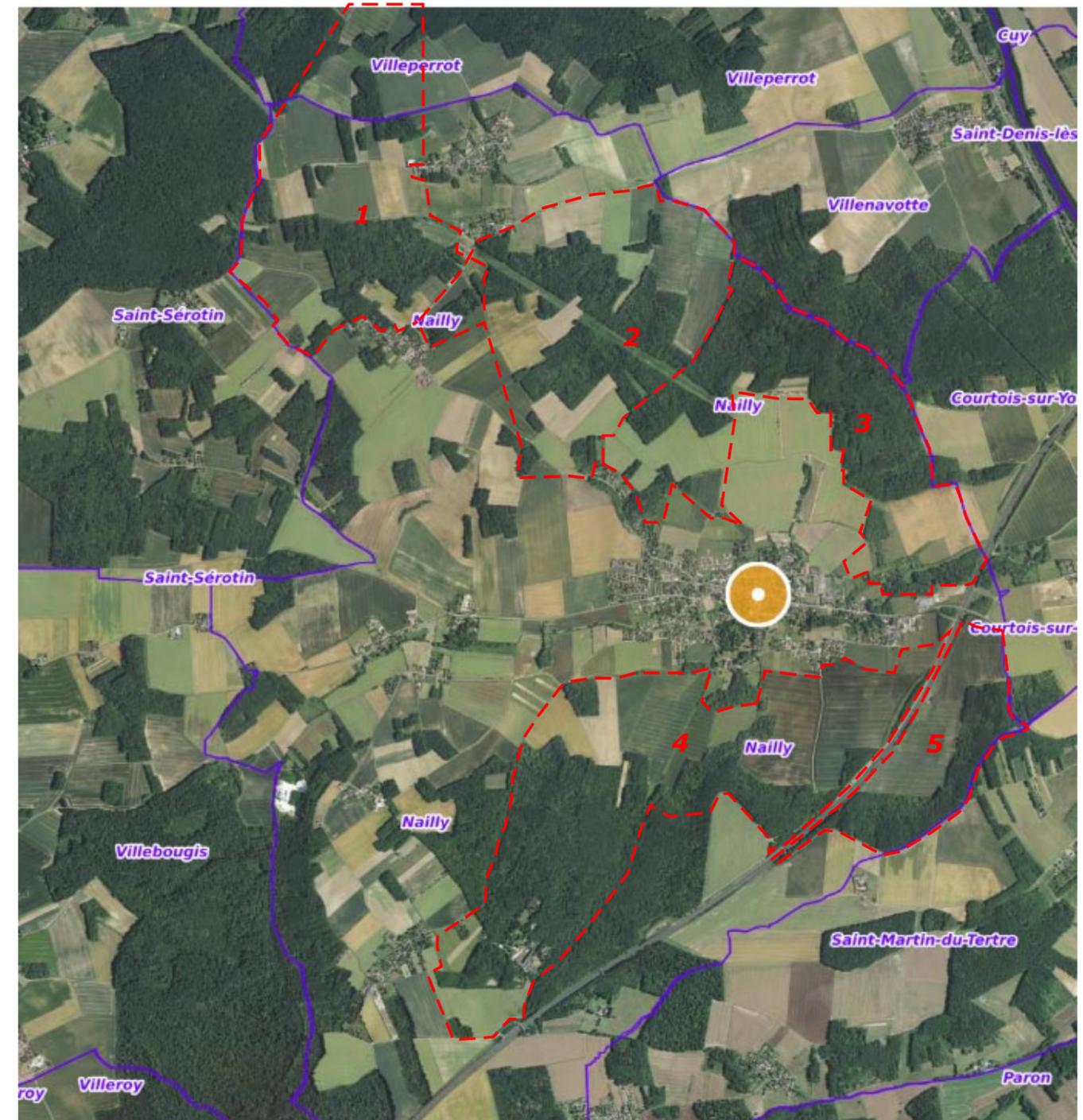
Respecter les règles de savoir-vivre : vous avez des droits et des devoirs, il est important que chacun respecte les lois et les valeurs des autres.

La nature est vaste, il y a de la place pour tous. L'important est de la respecter et de respecter ceux qui la fréquentent.

ENTENTE DES CHASSEURS ET PROPRIETAIRES DE NAILLY

Présidée par Monsieur MICHAUT Philippe

--- Limite de chasse par SECTEURS 1/2/3/4/5.



Les associations du village

Groupe d'étude du modélisme à voie métrique et voie étroite



autorail Billard, diorama 1/43



secrétariat : J.P. Dumont
GEMME
27 rue Jules Parent
92500 RUEIL MALMAISON
Siège social :
30 rue du Puits de Gy
89100 NAILLY



<http://www.gemme.org/>
forum <https://forums.gemme.org/>

A défaut de voir reflourir des réseaux ferrés secondaires desservant nos campagnes, des modélistes passionnés les font revivre sous forme de modèles réduits et autres maquettes. Le GEMME regroupe ces amateurs. Bien que répartis dans toutes la France et à l'étranger, ils se rencontrent lors d'expositions et de voyages d'étude.

Des liens plus étroits et réguliers se tissent sur internet. Depuis longtemps nous nous retrouvons sur notre forum, mais depuis quelques années les réunions régulières par visio permettent des échanges directs en temps réel. Les discussions sur l'histoire des chemins de fer à voie étroite y vont bon train. Le partage de connaissances techniques, de tours de main de modélisme traditionnel, ou de pratique des nouvelles technologies telles que l'impression 3D ou la découpe numérique par laser sont souvent à l'ordre du jour. « La gazette des secondaires et des amateurs de voie étroite », ainsi que des lettres d'information contribuent à la vie de l'association.

Le président,
Yves Alamargot



Expo Euromodel's à Chatelleraut



Locomotive C.F. de Camargue en construction

Association d'Aide à domicile au service des habitants



Gâtinais en Bourgogne

Tout le monde peut faire appel à l'UNA Gâtinais en Bourgogne

- Vous êtes souffrant,
- Vous devenez dépendant,
- Vous êtes isolé et vous n'osez plus conduire,
- Vous allez sortir d'hospitalisation,
- Vous souhaitez de l'aide pour l'entretien de la maison
- Vous avez besoin d'accompagnement dans les tâches administratives

L'UNA Gâtinais en Bourgogne, un personnel formé et qualifié

78 salariés dont :

- 2 responsables de secteur
- 4 salariées administratives
- 35 agents à domicile
- 26 employées à domicile titulaires du diplôme d'assistante de vie aux familles
- 9 auxiliaires de vie sociale titulaires du DEAVS
- 1 porteur de repas à domicile
- 1 employé toute main

549 personnes aidées dans nos 16 villages et sur le secteur de Sens.

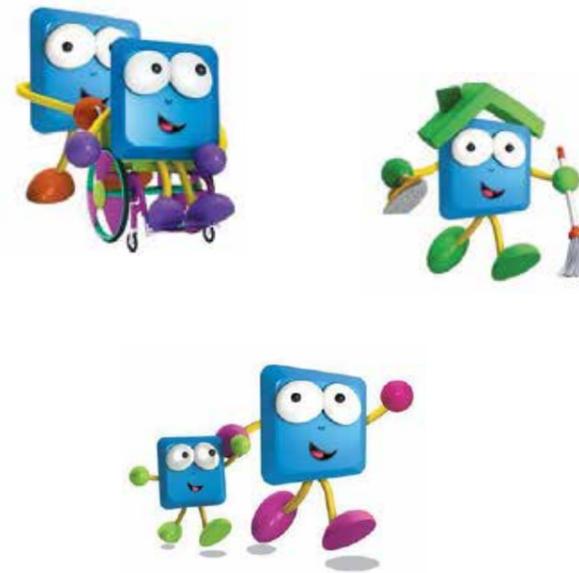
L'UNA Gâtinais en Bourgogne, différents services pour vous aider

- Travaux ménagers, courses, préparation des repas, aide à la toilette.
- Un service transport, petit bricolage et jardinage.
- Un service transport de personnes à mobilité réduite.
- Un service mandataire pour les gardes de jour ou de nuit
- Un service portage de repas
- Installation de téléalarmes (Présence Verte ou Mutualité Française)
- Partenaire du Service de Soins à Domicile de l'hôpital Roland Bonnon de Villeneuve-sur-Yonne

Portage de repas

Secteur de Chéroy uniquement, 7 jours sur 7

- **Formule 1 (8,90 €)** : repas complet le midi. Potage et dessert le soir.
- **Formule 2 (10,60 €)** : repas complet midi et soir.



ANTENNE DE CHÉROY

03 86 97 72 22

8 Rue de l'Hôtel de Ville

89690 CHÉROY

e-mail : antenne-cheroy@unagatinais.fr



ANTENNE DE SENS

03 86 65 70 00

63 Boulevard de Verdun

89100 SENS

e-mail : antenne-sens@unagatinais.fr



Association Culturelle et Sportive de Nailly (ACSN)



L'ACSN est née en 1980, 42 ans cette année, ce qui lui a valu de recevoir la médaille de l'Assemblée Nationale en janvier 2022 pour sa longévité et pérennité ainsi que pour le travail accompli pendant ces quatre décennies.



03 86 97 00 81



acsnailly@orange.fr

L'ACSN s'est affiliée aussi à l'UFOLEP en 2021 pour lui permettre de bénéficier de l'étendue de son expérience et ses compétences de la vie associative et en particulier dans le domaine du sport.

L'ACSN continue à proposer des activités hebdomadaires tous les jours de la semaine, à toutes tranches d'âges afin d'améliorer et entretenir les capacités physiques de chacun.

L'ACSN s'efforce de pratiquer des cotisations abordables pour tous et de la rendre accessible à tous.

Les différentes activités hebdomadaires encadrées par des professionnels.

A la salle polyvalente de Nailly :

- **Multisport adultes**, le lundi de 19 h à 20 h
- **Circuit training adultes**, le mercredi de 19 h à 20 h
- **Multisport enfants** (du CP au CM2), le mercredi de 10 h à 11 h 15. Durant les vacances scolaires (sauf Noël et août) le mardi et jeudi de 14 h à 16 h
- **Yoga**, le mardi de 17 h 30 à 19 h. Pratique d'un ensemble de posture et d'exercices de respiration qui visent à apporter un bien être physique et mental.
- **Atelier théâtre**, le lundi à partir de 20 h 30
- **Self defense en Krav-Maga**. Mise en place à partir de janvier 2023 le jeudi de 18 h 30 à 20 h 30. Ce créneau ne pourra se faire que si 10 personnes minimum se présentent.

A la salle des fêtes de Nailly :

- **Sport Seniors**, le jeudi de 9 h 15 à 10 h 15. 10 ans d'existence, ces cours permettent de travailler l'équilibre, la mémoire et le système cardia pulmonaire.
- **Sport santé**, le mardi et jeudi de 14 h 30 à 15 h 30. Parcours d'accompagnement sportif pour la santé pour des personnes atteintes de Pathologie chronique avec un suivi individuel.

L'ACSN organise également des rendez-vous culturels et artistiques : exposition de peintures, sculptures et photos, création de spectacle théâtral et musical.

Nous continuons à soutenir des associations caritatives, en produisant et jouant des représentations théâtrales, dont les bénéfices leurs sont reversés.



Les Amis de Bois-le-Roi



Le 29 octobre dernier, l'Association a organisé un événement « Cluedo au Château ». Les participants ont pu voyager en 1923 et faire la lumière sur le meurtre de René de Cécendres, bras droit et fidèle secrétaire du propriétaire, M. de Pumequine. Les huit groupes d'inspecteurs en herbe ont pu interroger les suspects et ainsi trouver le meurtrier. Avec un défilé costumé, des stands et des bonbons à foison, l'ambiance conviviale et intergénérationnelle était au rendez-vous.

Cette Association a pour objet de contribuer à la conservation, à la restauration et à la mise en valeur du Château de « Bois-le-Roi », classé ISMH, de son parc et de ses abords. Les Amis de Bois-le-Roi visent à promouvoir les arts, cultures et patrimoines matériels et immatériels de la Bourgogne. L'objet secondaire de l'Association est de favoriser par ces événements l'intergénérationnel, l'interculturel et la convivialité à son échelle.

D'autres événements seront prévus cette année comme un dîner aux chandelles cet hiver, un cinéma en plein air cet été et le retour des Journées du Patrimoine en septembre.



Vous pouvez adhérer à l'Association pour l'année 2023



amischateaublr@gmail.com

Ou en scannant le QR code ci-joint





Agir Localement Tous Ensemble et Autrement (ALTEA)

L'association s'est donnée pour vocation d'informer, d'animer et d'échanger sur des questions concrètes qui nous concernent toutes et tous – santé, écologie, cadre de vie, solidarité –. Dans cette démarche, ALTEA travaille à mobiliser les expériences et les propositions des habitants.



Chaque année, nous proposons dans le cadre des « Rencontres Naillytonnes », un week-end thématique au mois de mai se référant à la question « Et si on parlait de demain ? ». Ces rencontres sont suivies d'un spectacle, d'une buvette et le lendemain d'une activité « découverte ».

Nos actions en 2022

- **Week-end du 14/15 mai 2022**, « Rencontres Naillytonnes » : quels services de santé de proximité à Nailly ? Comment ? Pourquoi ? Table ronde, animée par Renaud Candelier (journaliste et habitant à Nailly), constituée de M. Jean-Pierre Gouyon, Maire de Véron et membre du bureau de l'Agglomération du Grand Sénonais, son adjoint M. Jean-Pierre Pasquier, M. Stéphane Pérennes Maire de Gron et Vice-Président de l'Agglomération du Grand Sénonais, M. Gilles Pirman, Vice-Président du Conseil Départemental pour la Santé, Maire de Saint-Clément et du Dr Delarras, médecin généraliste à Saint-Florentin (en visio-conférence).

Exposition de la situation des services de santé sur notre territoire qui a permis, après la Table Ronde, d'échanger avec les habitants.

Bilan : 70 personnes - Questions précises qui exprimaient une forte demande d'être informés - Echanges enrichissants et objectifs - Ambiance constructive et dynamique grâce au professionnalisme du journaliste Renaud Candelier.

Cette Table Ronde a été suivie d'un Conte musical « Pinocchio », donné par l'Orchestre d'Harmonie du Gâtinais. Nombreux spectateurs d'adultes et d'enfants, suivi d'un moment chaleureux à la buvette.

- **Exposition sur la nature**, illustrant les promenades mensuelles « Nature et Patrimoine » de M.C. et Yves Alamargot.
- **Exposition de peintures** de l'artiste Annick Bohec.

Le lendemain, promenade/pique-nique pour découvrir le hameau disparu au « Marchais Coëmelle », commentée par M.C. et Y. Alamargot.

- **Participation à LACIM** pour l'organisation de la soirée de l'Association (avec la participation technique de l'ACSN)
- **Participation au Festisol** (Festival des Solidarités), novembre 2022 - <https://www.festivalsdesolidarités.org>

Nos projets pour 2023

- **Week-end prévu le 13-14 mai 2023** « Rencontres Naillytonnes 2023 », à la Salle Polyvalente de Nailly, sur le thème « Histoires d'eau à Nailly ». Spectacle et une buvette. Exposition de peintures. Le lendemain, promenade/pique-nique portant sur le thème de l'eau organisée par M.C. et Y. Alamargot.
- Reprise de l'activité (mensuelle) pour connaître les richesses de notre village, de ses hameaux, son environnement par des promenades-photos du patrimoine rural, architectural, naturel. Contacts : Marie-Christiane et Yves Alamargot au 06 44 11 30 30 et 06 73 10 25 55
- Participation à LACIM : organisation de la soirée de l'Association (avec la participation technique de l'ACSN)
- Participation au Festisol en Novembre 2023 <https://www.festivalsdesolidarités.org>

La Présidente,
Marie-Thérèse Rey-Gaucher

Vous partagez ces objectifs ?
Rejoignez-nous et adhérez moyennant une cotisation annuelle fixée à 10€.



altea.nailly@gmail.com



L'École Buissonnière (Association de parents d'élèves)

Tout au long de l'année " l'École Buissonnière " organise des manifestations ouvertes à tous les enfants scolarisés à Nailly et Courtois-sur-Yonne.

Programme 2022-2023 :

- Halloween
- Vente de Sapins de Noël
- Marché de Noël de Nailly
- Carnaval
- Pâques
- Kermesse des écoles

Nous tenons à remercier chaleureusement nos bénévoles et les mairies ainsi que chacun et chacune pour l'aide précieuse apportée.



ecolebuissonniere89@gmail.com



© Freepik.com




clodeny@gmail.com

LACIM « Les Amis d'un Coin de l'Inde et du Monde »

LACIM est une association de solidarité internationale créée en 1968, reconnue d'utilité publique depuis 1984. Elle intervient dans différents pays du monde : Inde, Bangladesh, Madagascar, Mali, Niger, Burkina Faso, Bénin, Sénégal, Haïti, Pérou.



L'action de LACIM repose sur la priorité donnée à la dimension humaine des projets. Grâce à des jumelages, l'association favorise le développement endogène durable pour les populations de villages de pays du Sud. C'est un engagement réciproque dans la durée, sous le signe du partage et de l'amitié.

Au niveau national, LACIM compte près de 100 comités ou associations locales représentant près de 3000 adhérents et donateurs.

LACIM du Sénonais est l'une de ces associations. Elle regroupe une soixantaine d'adhérents du Nord de l'Yonne qui se mobilisent pour recueillir des fonds en organisant des manifestations, en participant à des animations dans le Sénonais (concert à Nailly, avec le soutien logistique d'ACSN et d'ALTEA, participation à des marchés de Noël, exposition d'artisanat du monde à Sens) et en récoltant des dons. Son Président Yves GAUCHER est également le Président national de LACIM.

L'association « LACIM du Sénonais » est jumelée avec quatre villages à Madagascar, au Bangladesh, au Niger et au Burkina Faso. En 2021-22, pour tenter de répondre aux projets des populations, elle a financé des projets liés à l'alphabétisation, la scolarisation et a participé à la construction de classes.

LACIM du Sénonais, association ancrée dans la région, membre de Bourgogne Franche Comté International (BFCI) depuis de nombreuses années est l'une des 5 associations qui participent au projet multi-acteurs intitulé COPRA-NIGER (Coopérer pour réussir l'avenir au Niger). Ce projet qui a pour but de favoriser le développement durable est soutenu financièrement par la Région Bourgogne-Franche-Comté, l'Agence française de développement (AFD), l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, le Conseil départemental du Jura, des villes de Bourgogne-Franche-Comté et les 5 associations. Dans le cadre de ce projet, quatre Nigériens, 2 maires et 2 assistants de l'association venus découvrir le Nord du Sénonais, ont pu échanger avec des maires de l'Yonne, ont découvert le maraîchage aux portes de Sens, grâce au directeur des Jardins de la Croisière, le traitement des déchets et bien d'autres facettes de la vie ici. Ils ont rencontré les élèves d'une classe de collège et des lycéennes qui ont en projet de s'initier à la solidarité internationale avec LACIM. Ils ont aussi découvert ... froid et ... humidité, mêlés.

A l'occasion du FESTISOL soutenu par BFCI et la Région BFC, LACIM du Sénonais a accueilli, à Nailly, le spectacle chorégraphique « Un carnet de corps » qui a circulé dans toute la Région (Besançon, Dijon, Auxerre, Nevers et bien d'autres lieux). Pour continuer cet engagement, LACIM du Sénonais s'attache à créer un collectif d'associations autour de la solidarité et ouvrir de façon plus large encore la programmation du FESTISOL 2022.

Vous aussi, vous pouvez participer aux actions de LACIM du Sénonais, en faisant un don ou en aidant lors des animations à Nailly ou dans le Sénonais.

66% des dons et cotisations sont déductibles des impôts dans la limite de 20% des revenus imposables.

Nous recherchons aussi des volontaires bénévoles comme chargés de mission dans les différents pays du Sud où nous intervenons.

La présidente du FLAN

Les activités du Foyer Loisirs Amitié de Nailly (FLAN)

D'une part, cette année, l'activité est presque redevenue normale. Les aînés ont continué à se divertir les mercredis après-midi, avec les jeux et la gastronomie conviviale. Les joueurs de pétanque ont pu concourir au Fay en août. Les joueurs de belote ont retrouvé le tapis de jeux en novembre. Les danseurs ont pu se divertir à l'occasion d'un buffet dansant d'automne.

- Le FLAN, en 2023, organisera :**
- Un loto des fleurs les 6 et 7 mai
 - Un concours de boules au Fay en juillet ou août
 - Un concours de belote le 18 novembre

D'autre part le FLAN a lancé une nouvelle activité mensuelle le mercredi en fin d'après-midi, nommée **Instants d'histoire**. Des témoins viennent partager leurs souvenirs d'un évènement ou d'une période de la vie à Nailly. D'autres personnes, passionnées par un sujet, tentent de communiquer leur passion à l'assistance.

Sans oublier les mercredis récréatifs pour les aînés et les rendez-vous mensuels d'Instants d'histoire.

- Ainsi se sont déroulées les sessions suivantes :**
- Un moment de ma vie à Nailly par Pierre Blanc
 - La pierre à Vincent par Pierre Glaizal
 - Le crash de l'avion de la RAF en 1944 par Jean-Luc Prieur
 - L'école de Nailly par Jacques Compin et l'accident du tacot en 1946 par Léon Come avec la participation d'Éva Bérard
 - Découverte des rapaces nocturnes par Didier Duchesne
 - Ouragan destructeur sur Nailly en 1680 par Daniel Vey
 - Les champignons du terroir par François Lepy
 - La Résistance à Nailly et alentour par Joël Drogland

Le FLAN constate malheureusement qu'il lui est devenu impossible d'organiser les repas dansants prévus à cause de problèmes de santé de ses membres et de leur âge. Par conséquent le buffet du 10 ou 11 juin et le repas dansant du 14 ou 15 octobre sont annulés.

Le FLAN réfléchit à d'autres animations qui pourraient être créées par la suite.

Bonne année 2023 à tous.

La présidente du FLAN


06 70 91 48 25
lacimdusenonais@lacim.fr


www.lacim.fr
Facebook : LACIM du Sénonais et LACIM





06 72 66 35 88



Nailly en Scène

Après ces deux années de privation (2020-2021) notre association a timidement repris ses activités en effectuant son Assemblée Générale le 10 décembre 2021. Tous les membres du conseil sortant sauf Roger Coisson pour raisons de santé, s'étant représentés ont donc été élus à l'unanimité sans changement de bureau.

Notre bureau est constitué :

Président, André Delaunet
Vice-président, Patrice Maison
Trésorière, Odile Coisson
Secrétaire, André Denys

Nos membres du conseil :

Mesdames Florence Bardot, Nicole Ferrien
Monsieur Patrick Delostal

La seule manifestation que nous avons pu organiser en 2021 : le marché de Noël qui a eu lieu le samedi 27 novembre de 14 h à 19 h et le dimanche 28 de 10 h à 18 h dans les 2 salles de la commune et autour. Vous avez pu déguster les nougats de Nailly, le miel de Nailly, vous avez pu rencontrer un fabriquant d'huile et de moutarde. Si vous aviez des choses à affûter notre rémouleur était présent. Avant les fêtes pourquoi ne pas goûter le Pineau apéritif des Charentes, le foie gras et les magrets, bien sûr les vins avec les mets délicats mais également des choix de cadeaux divers, etc... Vous avez pu rencontrer le vieux monsieur à la barbe blanche : Papa Noël.

La seule ombre à ce tableau pour 2021 fut le contrôle des passes sanitaires de tous les visiteurs, ceux-ci ont bien pris la chose et n'ont pas rechigné.

Nous arrivons maintenant en 2022 où nous avons commencé à revivre même timidement.

Nous avons retrouvé les **Dymon de Minuit** pour un week-end théâtral le samedi 2 avril en soirée et le dimanche 3 en matinée dans une pièce intitulée « **La chambre 13** » (une histoire de meurtre commis dans cette chambre 13 d'une maison d'hôtes, mais qui est l'assassin ?). Dans cette pièce, l'enquête a été menée par la police des Dymon conjointement avec le public.

Puis nous avons organisé notre vide-greniers 2022 : le 21^{ème} et sa 20^{ème} exposition de modélisme le dimanche 18 septembre, sous un beau soleil, un peu moins de monde qu'à notre dernier vide-greniers de 2019 mais il y en avait d'autres dans différents villages autour de notre commune bien sûr quelques mécontents mais dans l'ensemble satisfaction.

Un grand merci à tous les bénévoles extérieurs qui nous aident dans cette tâche

Après ces 2 années, moins de modélistes car depuis 2019 certains nous ont quittés pour toujours ou vieillissent et ne pouvant plus se déplacer, et évidemment comme toutes les associations pas de relève malheureusement.

Je pense que pour Nailly en Scène il va falloir réfléchir à étoffer ce salon par autre chose, c'est en cours de réflexion.

Notre marché de Noël se déroulera le dernier week-end de novembre le samedi 27 et le dimanche 28 avec la participation des commerçants pour vous donner l'eau à la bouche, toutes les denrées alimentaires, les boissons, les cadeaux, mais également la visite du Père Noël

Après cette privation, nos clowns vont reprendre du service à l'arbre de Noël des enfants de la commune, vous allez pouvoir, retrouver Dédé, Patou et Lolo dans leurs aventures.

Notre programme pour 2023 déjà !

Nous débiterons par le week-end de théâtre le samedi 22 avril à 20 h 30 et le dimanche 23 avril avec la troupe des Dymon de Minuit.

Nous espérons à nouveau vous faire voyager prochainement. Nous réfléchissons à l'endroit et à la date pour vous faire rêver, mais il ne faut pas oublier cette épée de Damoclès au-dessus de nos têtes que l'on appelle COVID

Après les vacances méritées, notre vide grenier se déroulera comme d'habitude le 3^{ème} dimanche de septembre, soit le 17 septembre où nous espérons toujours le soleil.

Puis nous terminerons cette année 2023 par le marché de Noël le samedi 25 novembre et le dimanche 26 novembre.

Pour terminer, notre vœu sera que notre histoire perdure et ne parte pas dans les oubliettes comme dans certaines communes. Pour cela, nous avons besoin de têtes nouvelles bien pensantes ainsi que de nouveaux bras ; les nôtres commencent à être usés ou fatigués.

REJOIGNEZ-NOUS !

Toute l'équipe de Nailly en Scène vous souhaite une bonne année. À l'année prochaine pour d'autres aventures !

Pour toute l'équipe de Nailly en Scène,
son président,
André Delaunet





© Freepik.com

Formalités administratives

Comment obtenir un extrait ou une copie intégrale d'acte de naissance ?

Se présenter (avec votre carte d'identité ou livret de famille) ou écrire par courrier ou par mail à la mairie du lieu de naissance en précisant la date de naissance et la filiation.

Comment obtenir un extrait ou une copie intégrale d'acte de mariage ?

Se présenter (avec votre carte d'identité ou livret de famille) ou écrire par courrier ou par mail à la mairie où a été célébré le mariage en précisant la date du mariage.

Comment obtenir un extrait ou une copie intégrale de décès ?

Se présenter (avec le livret de famille et votre carte d'identité) ou écrire par courrier ou par mail à la mairie du lieu de décès en précisant la date du décès.

Comment faire une reconnaissance anticipée ?

Se présenter à la mairie avec une carte d'identité en cours de validité et justificatif de domicile.

Comment déclarer une naissance ?

Se présenter à la mairie du lieu de naissance dans les cinq jours suivant l'accouchement muni du certificat de naissance et du livret de famille.

Comment déclarer un décès ?

Se présenter à la mairie du lieu de décès dans les 24 heures suivant le décès, muni du livret de famille de la personne décédée et du certificat médical de décès.

Comment se marier ?

Se présenter à la mairie au moins deux mois avant la date du mariage. Un dossier de mariage vous sera remis.

Comment se pacser ?

Un formulaire est à retirer en mairie. Se présenter conjointement.

Comment obtenir ou renouveler une carte d'identité ?

Prendre un rendez-vous à la mairie de Sens ou Pont Sur Yonne.

Comment obtenir ou renouveler un passeport ?

Prendre un rendez-vous avec la mairie de Sens ou Pont Sur Yonne.

Comment s'inscrire sur les listes électorales ?

Se présenter à la mairie de résidence avec une carte d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile (moins de 3 mois).

Inscription possible par internet sur servicepublic.fr

Comment déclarer un changement de nom de famille ?

Un formulaire est à retirer en mairie.

Tribune "Ensemble et Autrement"

Nous sommes deux élus de la liste « Ensemble et Autrement » et tentons régulièrement de faire des propositions pour peser de façon constructive sur les décisions du conseil municipal.

Malgré nos propositions, le conseil municipal n'a pas progressé pour répondre à la question « Quel avenir pour la commune à l'horizon 10 voire 15 ans ? »

Cette question est pourtant capitale. Les énergies renouvelables en sont un exemple et sont importantes particulièrement en ce moment et la réponse « On est contre » nous semble d'un autre temps. Il faut le dire, dans nombre de communes des alentours on voit des projets locaux se concrétiser autour de l'autoconsommation qu'elle soit collective ou individuelle.

Nailly voit émerger des projets tirés du sac, sans lendemain, qui ne nous semblent pas suffisamment étudiés pour être structurants, alors que nous avons proposé un séminaire ou des ateliers de réflexion pour élaborer une vision commune de l'évolution du village, s'inscrivant dans un champ de développement plus global.

Grâce à nos questions diverses, un groupe de travail santé a vu le jour, ce dont nous nous félicitons. Il devait se réunir régulièrement. A ce jour (15 novembre 2022) une seule réunion a eu lieu en mai, malgré la promesse d'une deuxième rencontre dès juillet.

Nos propositions de conseil municipal des jeunes, de communication avec les associations, de mutualisation des moyens très locaux ne rencontrent toujours pas d'écho.

Soyez assurés que nous continuons à réfléchir, à tenir compte de vos propositions, de vos interrogations pour intervenir dans le sens de l'intérêt commun.

Jean-Luc Klein ■ 06 50 39 85 79

Marie-Thérèse Rey Gaucher ■ 06 87 68 84 08

Contact : ensembleetautrement@gmail.com

LE PETIT MOULIN Gite Rural
Isabelle et J Luc KLEIN
89100 NAILLY
Proche de Sens
3 chambres
accueille 5 personnes
06 61 19 03 25
isabelleklein33@gmail.com
<http://lepetitmoulin.jimdo.com>

Venez nous rendre visite
le fournil Brannaysien
Julien CHARBONNIER
artisan boulanger-pâtissier
03 86 86 58 65
0681915508
2 rue de l'ancienne gare
89150 BRANNAY
FB: les gateaux de juju ch
FB :le fournil brannaysien

GAUTHIER
Jardins loisirs
POLE VERT
www.jardins-loisirs.com
Saint-Clément : 03 86 67 12 79



Animations 2023

Date	Animations	Organisateur	Salle des fêtes	Salle polyvalente
7 janvier	Vœux Commune	Commune		■
14/15 janvier	Théâtre	ACSN		■
25/26 mars	Théâtre	ACSN		■
22/23 avril	Théâtre	Nailly en scène		■
6 mai	Loto des fleurs	FLAN		■
8 mai	Cérémonie	Commune	■	■
13/14 mai		ALTEA		■
1 ^{er} /2 Juillet	Soirée Estivale	Commune		■
14 juillet		Commune		■
16/17 septembre	Vide Grenier	Nailly en scène	■	■
7/8 octobre		LACIM		■
11 novembre	Cérémonie	Commune	■	■
18/19 novembre	Concours de belote	FLAN		■
25/26 novembre	Marché de Noël	Nailly en scène	■	■
2/3 décembre	Expo de peinture	ACSN		■
9/10 décembre	Concert	Ecole de musique du Gatinais		■
12 décembre	Repas des aîné(e)s	Commune		■
16/17 décembre	Noël des enfants	Commune		■

Tennis Loisirs Nailly



Une clef vous sera remise pour vous donner l'accès au court. Vous devrez la restituer en clôture d'adhésion.	Du 1 ^{er} novembre 2022 au 31 octobre 2023		Du 1 ^{er} juillet au 31 août 2023	
	Habitants	Extérieurs	Habitants	Extérieurs
Partenaire de tennis (maximum 2 joueurs) Famille (= couple ou parents avec enfants)	30 €* 20 €**	45 €* 30 €**	20 €**	30 €**

* Un chèque de caution de 50 € sera demandé à l'adhésion. Celui-ci vous sera restitué contre la clef en clôture d'adhésion (avant le 30 novembre). Réduction de 15 € à partir de la deuxième année de cotisation consécutive sur présentation de la clef du cours
 ** Un chèque de caution de 50 € sera demandé à l'adhésion. Celui-ci vous sera restitué contre la clef en clôture d'adhésion (avant le 15 septembre)

Adhésions

vous pouvez vous adresser à la mairie aux horaires d'ouverture. Pour cela munissez vous d'une photo d'identité pour la carte de membre et d'une attestation d'assurance « Responsabilité civile » pour chaque adhérent.

Réservation

- L'accès au court sera possible tous les jours de 7 h à 22 h et réservé uniquement aux adhérents.
- Un planning de réservation sera affiché sur le court.
- Toute réservation devra comporter le nom et prénom des joueurs.

- La réservation est limitée à une 1 heure à la fois, quelque soit le nombre de personne composant la famille.
- Celle-ci ne pourra se faire que **5 jours à l'avance**.
- **Une nouvelle heure ne pourra être inscrite que lorsque l'adhérent aura joué l'heure notée.**

La mairie décline toute responsabilité en cas d'incident ou d'accident sur le court. Merci de bien vouloir respecter les lieux et les consignes. Nous vous souhaitons d'agréables moments sur ce terrain.

Location de salles

SALLE DES FÊTES	Week-end Habitants Nailly	Week-end Extérieurs Nailly	SALLE POLYVALENTE	Week-end Habitants Nailly	Week-end Extérieurs Nailly
Location	200 €	400 €	Location	550 €	1 000 €
Acompte	50 €	50 €	Acompte	150 €	150 €
Caution	1 300 €	1 300 €	Caution	1 600 €	1 600 €

Renseignements et réservation en Mairie



Salle des Fêtes



Salle Polyvalente




Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITE DE VIE

2022

dipôme décerné à
Nailly


Dijon, le 30 octobre 2022

Patrick KRACHE,
Président de Bourgogne-Franche-Comté
Comité Touristique

Mathilde LAROSSE,
Présidente de la Commission
Régionale de Développement
de Bourgogne-Franche-Comté

REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE
TOURISME

Nailly

